

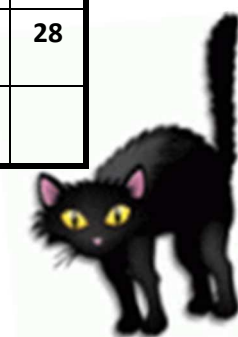
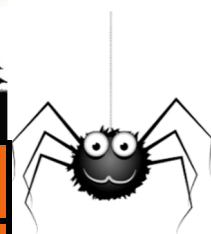
INFO-PARENTS



Fait par Isabelle Nicol



OCTOBRE 2018						
LUN	MAR	MER	JEU	VEN	S	D
1 Pédago	2	3	4 Visite de Kim St-Pierre	5 Cross-Country Marché d'automne	6	7
8 Congé	9 CE	10	11 Jour qui devient un lundi	12 Course-o-Thon	13	14
15 1 ^{ère} com.	16	17	18	19	20	21
22	23 Pédago	24	25	26 Danse d'Halloween	27	28
29	30	31 HALLOWEEN				



PREMIÈRE COMMUNICATION



Vous recevrez durant la semaine du 16 octobre, une première communication officielle sur le rendement de votre enfant à l'école. Cette communication n'est pas un bulletin, mais plutôt un premier compte rendu du fonctionnement de votre enfant tant sur le plan académique et/ou comportemental. Cette première communication situe votre enfant par rapport à son développement attendu et le programme de formation du Ministère de l'Éducation du loisir et du sport.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 13 septembre dernier avait lieu l'assemblée générale de l'école Clair Matin.
Voici les membres élus au conseil d'établissement :

Marc Vendette, Karina Demontigny (substitut), Dominic Ladrie, Virginie Lauzon, Gabrielle-Ange Gingras et Julie Bernier.

Veillez noter que la prochaine rencontre du conseil d'établissement se tiendra au salon du personnel de l'école le mardi 9 octobre 2018 à 18h45.

Voici les membres de l'OPP pour l'année scolaire 2018-2019 : Mesdames Sylvie Lauzé, France Viens, Sonia Coulombe, Gabrielle-Ange Gingras, Virginie Lauzon, Caroline Lamarre, Nancy Patry.



MERCI À NOS BÉNÉVOLES

Nous tenons à remercier sincèrement tous les parents bénévoles qui font de notre école un milieu de vie privilégié. Grâce à vous, les enfants ont la possibilité de vivre de beaux moments. **UN GRAND MERCI!**

CIRCULATION DANS L'ÉCOLE



En tout temps, vous devez vous présenter au secrétariat avant de circuler dans l'école. Tous les parents (bénévoles, accompagnateurs...) se verront alors remettre un permis pour circuler dans l'école. Pour laisser un lunch, un vêtement à votre enfant, vous devez toujours vous présenter au secrétariat de l'école et déposer sur la table, au secrétariat, le lunch bien identifié au nom et au groupe de votre enfant ou le vêtement bien identifié au nom et au groupe de votre enfant. Aucun adulte ne peut circuler dans l'école sans autorisation.

SÉCURITÉ : DÉBARCADÈRE D'AUTOBUS

Nous interdisons donc toute circulation (vélos, piétons, autos) dans le débarcadère des autobus. Les parents qui reconduisent leur enfant à l'école doivent utiliser le stationnement de la ville ou la zone de débarcadère de la rue St-Laurent.



IDENTIFICATION DES VÊTEMENTS

Afin d'éviter la perte de vêtements et d'objets personnels pouvant ainsi vous occasionner des frais supplémentaires, nous vous demandons d'identifier les vêtements et le matériel scolaire de vos enfants.



Nous vous assurons que tout objet identifié sera retourné à son propriétaire. Si votre enfant ne reçoit pas ce qu'il a perdu, c'est qu'il n'était pas identifié ou qu'il n'a pas été retrouvé. Il s'agit d'une mesure préventive afin de réduire le nombre d'objets perdus. Veuillez noter que considérant la grande quantité de vêtements non identifiés, quatre fois par année, les vêtements non réclamés sont acheminés aux organismes aidant les familles démunies.

STATIONNEMENT DU PARC CLAIR MATIN

Toutes les personnes qui utilisent le stationnement de l'école doivent faire preuve de grande prudence étant donné le nombre important de véhicules qui y circulent. Il est important de laisser sortir votre enfant à côté de l'allée piétonnière (partie asphaltée). Par la suite, les automobilistes se dirigent vers la sortie du stationnement. Dans ce stationnement, il serait important de **favoriser l'aire de débarquement des élèves** plutôt que de stationner la voiture et circuler avec votre enfant à travers les véhicules. De plus, nous vous encourageons à utiliser l'aire de



débarquement de la rue St-Laurent. Cette aire favorise l'accès à la cour pour les élèves. Le stationnement du personnel (en bas près de l'école) est réservé aux détenteurs de la vignette CSSMI entre 7 h 15 et 16 h. Des contraventions offertes par les policiers de la ville seront données aux personnes qui ne se conforment pas à ce règlement.

RETARDS ET ABSENCES DES ÉLÈVES

Les élèves qui arrivent en retard le matin ou le midi **DOIVENT SE PRÉSENTER AU SECRÉTARIAT POUR DONNER LA RAISON DE LEUR RETARD.** Nous vous invitons à prendre connaissance de la politique des retards de l'école (voir agenda) afin de connaître les conséquences.

Si vous prévoyez l'absence de votre enfant, vous devez en aviser le secrétariat de l'école (vive voix ou message sur le répondeur ou son enseignant (e)). Si pour différentes raisons, vous n'avez pas signifié l'absence de votre enfant, nous communiquerons avec vous.



ALLERGIE AUX ARACHIDES OU AUTRES



Un rappel important auprès des parents et des enfants concernant les allergies :

Plusieurs élèves ont des allergies sévères aux arachides ou à d'autres aliments. Il est donc interdit en tout temps de partager de la nourriture à l'école. On demande également d'éviter toute nourriture pouvant contenir des arachides. C'est une question de vie. Un rappel est nécessaire spécialement pour la fête d'Halloween qui approche à grand pas.

Aucun échange de bonbons, chocolats, croustilles ou autres friandises entre les enfants ne sera accepté.



EFFETS SCOLAIRES

Si vous n'avez pas encore acquitté les frais de matériels scolaires pour votre enfant, vous êtes invité à le faire le plus rapidement possible. Vous pouvez vous présenter à l'école **entre 8h00 et 11h00** ainsi **qu'entre 13h00 et 15h00** du lundi au vendredi. Vous pouvez également remettre à votre enfant un chèque libellé à l'ordre de « École Clair Matin ».



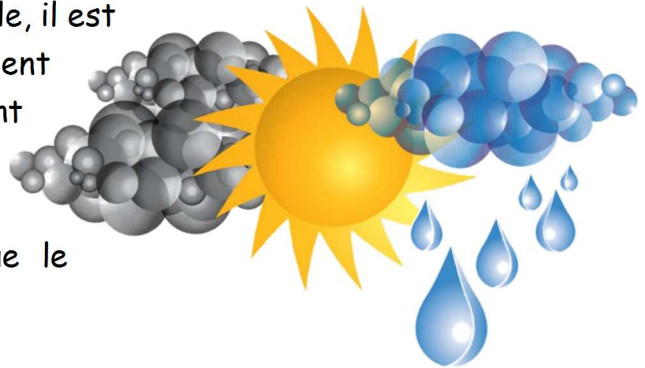
CONCOURS - QUI SERA LA GAGNANTE OU LE GAGNANT DU PLUS BEAU COSTUME



L'HALLOWEEN! Quel beau moment pour les petits et les grands! Un rappel des règles de sécurité, tant à l'école qu'à la maison, est essentiel au bon déroulement de moment magique dans la vie des enfants. Tous les élèves de l'école peuvent se déguiser pour la journée de l'Halloween (le mercredi 31 octobre 2018). **Les masques et les accessoires (épées, fourches, etc.) sont interdits.**

LA MÉTÉO

Nous entrons dans la saison automnale, il est primordial que vos enfants soient convenablement vêtus en tenant compte de la météo à l'extérieur. Ces précautions pourront prévenir l'apparition de vilains microbes que le mauvais temps nous apporte.



INFO-EXPRESS



Visite de Kim St-Pierre (athlète hockey féminin sur glace) : Jeudi le 4 octobre 2018.



Cross-Country : Vendredi le 5 octobre 2018 au Parc Équestre de Blainville.



Course-O-Thon : Vendredi le 12 octobre 2018 à l'École Clair Matin.

*****Si vous le désirez, vous pouvez venir encourager votre enfant lors de ces activités.**



NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE

Le 12 octobre prochain, nous aurons la chance d'inaugurer notre nouvelle bibliothèque. Nous tenons à remercier la Caisse populaire St-Eustache-Deux-Montagnes pour son important soutien financier.

Nous voulons aussi remercier Mme Sylvie Lauzé, designer et maman bénévole à l'école, pour les plans de design et l'aide apportée pour différents travaux.



Nous remercions de plus M. Jean-Charles Labelle, parent de l'école pour les constructions et l'installation de mobilier.

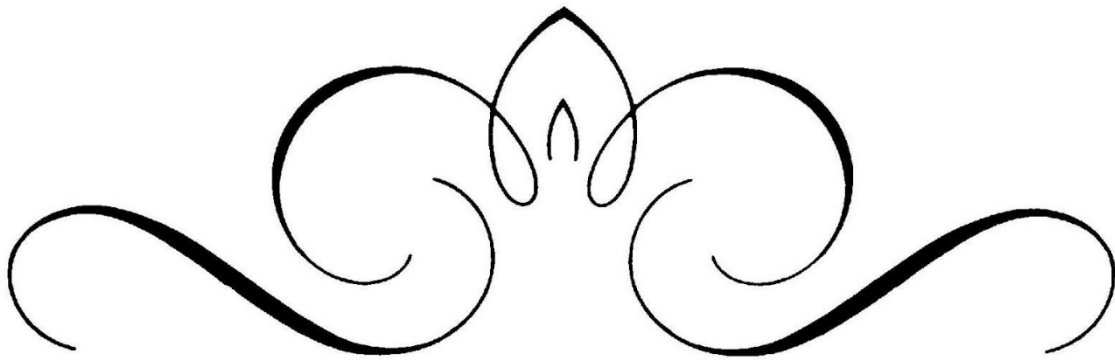


278, boul. Goyer
Saint-Eustache (Québec)
J7P 5S4
Tél.: (450) 623-6179
Fax: (450) 623-6179
j-c-labelle@videotron.ca
Division Litho Mega Inc.

Enfin, les derniers, mais non les moindres : un merci spécial pour les précieux bénévoles qui ont dû entreposer les milliers de livres de la bibliothèque et les replacer sur les rayons. Sans eux, nous y serions difficilement arrivés!



Rappel et Changement de date



La 4ieme édition du **Marché d'automne** de l'École Clair Matin aura lieu le **5 octobre** prochain!

Encore une fois cette année vous pourrez profiter de notre **Marché d'Automne**. Vous y trouverez des pommes, des courges, des citrouilles et beaucoup plus encore...

Les fonds amassés serviront à offrir différentes activités sociales aux élèves tels que le Labyrinthe d'Halloween, le Rallye de Noël, le courrier du cœur, la chasse aux cocos, etc.

Toutes ces belles surprises seront organisées par les parents bénévoles de l'école. Nous avons besoin de vous chers amis !

Nous vous attendons alors de 9h30 à 17h30 sur le côté du débarcadère d'autobus (rue Thérien) le vendredi **5 octobre**!

Merci de votre collaboration et au plaisir de vous voir !

Membre de l'OPP





Danse d'Halloween

Au profit des élèves de la classe « Santé globale »

Aux parents des élèves de la 4^e à la 6^e année de l'école Clair Matin,

Les élèves du groupe 503 organisent vendredi le 26 octobre prochain une danse dans le gymnase de l'école de 19 :00 à 20 :45. Les billets seront en vente au coût de 5\$ et les profits amassés serviront à financer les activités sportives prévues à leur calendrier scolaire. Le DJ Steve Drapeau (DJ au Club Optimiste) animera la soirée et plusieurs parents bénévoles veilleront à ce que tout se déroule bien. Sur place, il sera possible d'acheter des collations au coût de 1\$.

Votre enfant pourra acheter son billet à partir du 10 octobre au local de madame Isabelle, enseignante du groupe 503 (local 101). S'il reste des billets, il sera également possible d'en acheter sur place.

Nous vous y attendons en grand nombre! Venez-vous amuser avec nous!

Merci de les encourager!

Mme Isabelle Blanchet et M. Pascal Prévost

(Enseignante du groupe « Santé globale » et éducateur au service de garde)



CAPSULE DE LA PSYCHOLOGUE



La période des devoirs

Les devoirs et les leçons font un lien entre l'école et la maison. C'est également une façon de montrer à votre enfant que vous vous intéressez à ses apprentissages. Toutefois, cette période n'est pas toujours évidente. Voici quelques conseils pour vous aider à bien encadrer vos enfants:

1. Créer une atmosphère propice à l'étude: établir une routine, travailler aux mêmes heures (pas trop tard) et même lieu, choisir un endroit calme qui permet de se concentrer (loin de la télévision, du bruit et des autres distractions).
2. S'assurer que le matériel nécessaire soit disponible dès le début de la période des devoirs (papier, trousse de crayons, dictionnaire, manuel, agenda, ...).
3. Regarder l'agenda, les cahiers et les travaux de votre enfant pour s'assurer que ses devoirs et leçons soient bien complétés.
4. Proposer des méthodes de travail à l'enfant (ex: cocher ou surligner les tâches terminées, commencer par les tâches plus difficiles, recopier pour mémoriser, relire la consigne, ...).
5. Être présent et disponible pour les questions lors de cette période. La présence du parent démontre l'intérêt qu'il porte à la réussite de son enfant et aide à le motiver. On peut, selon l'âge, le laisser seul pour travailler pendant une période donnée.
6. Au besoin, utiliser un système de renforcement positif pour encourager l'enfant et le motiver à faire ses devoirs (ex: activité plaisante ou privilège après la fin des devoirs).
7. Utiliser des façons ludiques et des modalités différentes pour faire les leçons afin de susciter l'intérêt de l'enfant (ex: lancer des défis (chronomètre, petit quiz,...), pratiquer les mots de vocabulaire ou les additions sur un tableau blanc, un ordinateur ou sur les vitres avec des crayons spéciaux, etc.).
8. Limiter le temps des devoirs. Pour les plus jeunes, la concentration diminue et la fatigue s'installe lorsqu'on dépasse une trentaine de minutes. On peut diviser les tâches en périodes plus courtes ou faire les devoirs la fin de semaine pour réduire la charge de travail les soirs de la semaine (en gardant seulement l'étude pour la semaine). Il est plus gagnant de faire plusieurs courtes périodes de travail dans la semaine plutôt que des blocs plus longs et moins fréquents. Pour aider à consolider les nouveaux apprentissages, la fréquence élevée est la clé du succès.
9. Aider l'enfant à devenir de plus en plus autonome puisque les devoirs sont sa responsabilité. Ceci ne signifie pas de ne plus s'en occuper. Au contraire, il est fondamental de continuer à l'encadrer, de le rassurer sur ses compétences, de le valoriser et de le stimuler.

Il est important de s'adapter aux capacités, au niveau d'attention et au style d'apprentissage de notre enfant. De plus, en l'encadrant, on lui fait sentir que ses succès scolaires nous tiennent à cœur.

Dre Johanna Russo, Ph.D./Psy.D.
Psychologue

Site intéressant à consulter: alloprof.qc.ca

ÇA SE PASSE EN OCTOBRE!

OCTOBRE : MOIS DE SENSIBILISATION AUX TROUBLES D'APPRENTISSAGE



Inscrivez-vous au 6^e
Colloque-parents de
l'Institut des troubles
d'apprentissage : **Grandir
dans un monde de
différences!**

Un événement concernant
les parents afin de les aider à

toujours mieux **comprendre, outiller et soutenir leur enfant** vers sa réussite et son
épanouissement scolaire et social.

À Montréal le **10 novembre 2018** : <https://bit.ly/2Nlj9aK>

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (CSÉHDAA)

Vous avez un enfant handicapé ou vivant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage?

Votre enfant exige une attention particulière? Vous avez besoin de soutien?

Vous vous interrogez sur les services adaptés et les ressources spécialisées pour lui?

À la CSSMI, le CSÉHDAA peut vous aider! 450 974-7000, poste 2222 ou
comitedeparents@cssmi.qc.ca

SEMAINE POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE (SPEP)



Semaine organisée sous l'initiative de
la Fédération autonome de
l'enseignement du

4 au 11 octobre sous le thème *Notre
école publique, on l'aime!*

Le porte-parole de la SPEP est
l'humoriste et comédien Philippe
Laprise.

Tous les détails : www.spep.ca ou Facebook @SPEPecolepublique

Direction du service des affaires corporatives et des communications

430, boulevard Arthur-Sauvé, Saint-Eustache (Québec) J7R 6V6
Téléphone : 450 974-7000 • Télécopieur : 450 974-6977 • www.cssmi.qc.ca
communication@cssmi.qc.ca

JOURNÉE MONDIALE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS

Depuis 1994, la Journée mondiale des enseignants, proclamée par l'UNESCO, est célébrée le **5 octobre** pour rendre hommage aux enseignantes et enseignants du monde entier, de tous les ordres d'enseignement, ainsi qu'aux personnes qui se consacrent à la recherche en éducation. Le thème 2018 est *Le droit à l'éducation, c'est aussi le droit à un personnel enseignant qualifié*. Un chaleureux merci à tout notre personnel!

Tous les détails : www.unesco.org

SEMAINE DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

La Semaine québécoise des directions d'établissement d'enseignement 2018 aura lieu du 15 au 19 octobre.

Tous les détails : www.fqde.qc.ca ou Facebook @FQDE1

SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU QUÉBEC

Surveillez le site web de la Semaine des bibliothèques publiques pour tous les détails sur leur semaine thématique 2018 se déroulant à la fin octobre : <http://semainedesbibliotheques.ca>

COMMUNICATION EN CAS D'URGENCE À LA CSSMI

Comment savoir si un établissement est ouvert ou fermé? Voici les six façons de savoir si un avis de fermeture est émis :

1. La page d'accueil du site web de la CSSMI www.cssmi.qc.ca
2. L'application mobile CSSMI (disponible gratuitement sur *App Store* et *Google Play*. **Assurez-vous de choisir l'école de votre enfant dans les paramètres de l'application pour recevoir les alertes reliées à cet établissement.**)
3. L'infolettre Urgence neige (abonnez-vous via le site web CSSMI, voir la page d'accueil)
4. Message téléphonique au 450 974-7000
5. Message téléphonique de chaque établissement
6. Les médias traditionnels. La CSSMI ne contrôle pas le message diffusé par les médias.

Pour consulter l'information complète :

<http://www.cssmi.qc.ca/nouvelles/etablissement-ouvert-ou-ferme>

